

Lucquy



République Française
Département ARDENNES
COMMUNE DE LUCQUY

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 28 septembre 2021

L'an 2021 et le 28 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en MAIRIE, sous la présidence de LAMORLETTE Alain, Maire.

Présents : M. LAMORLETTE Alain, Maire, Mmes : DESSAINT Marie-Josée, HOURLIER Vanessa, MAUROY Gaëlle, RICHEZ Constance, SAVIO Gaëlle.
MM : COUTIER Wilfried, CUIF Denis, GUERY Christophe, HAUTION François, JOVIC Alexandre, THOIN Jérémy, ZEHR Patrick.

Absent(s) ayant donné procuration: M. CHARLIAT Martin à M. LAMORLETTE Alain.

A été nommée secrétaire : Mme SAVIO Gaëlle.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 13

Date de la convocation : 21/09/2021

Date d'affichage : 21/09//2021

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- Travaux à la micro-crèche
- Création du Pôle Scolaire
- Assainissement collectif Coucy-Lucquy
- Subvention à la MFR pour l'aménagement de la cuisine scolaire
- Fin des travaux au 6, Avenue Pasteur
- Déploiement de la fibre : accord de principe sur le tracé « Reims-Thionville »
- Bail Association Plantes et Savoirs
- Retours fête patronale
- Questions diverses (changement de Président de l'Association Lucquy Loisirs, fermeture de l'association 3^{ème} âge, réglementation routière ...).

Travaux à la micro-crèche :

Le Maire informe que la micro-crèche est ouverte depuis le 1^{er} septembre 2021.
La commune a réalisé environ 14 000 € de travaux de réfection de la micro-crèche :

- Changement des huisseries extérieures
- Installation de clôtures
- Réfection de la toiture.

Création du Pôle Scolaire :

Une réunion d'information a eu lieu cette après-midi. La dernière réunion avait eu lieu en avril 2021 : une étude de sol avait été programmée, ce qui reculait l'ouverture du projet de 3 mois.

A ce jour, l'étude de sol montre que le terrain est satisfaisant.

Suite à la réunion de ce jour, une étude sur les terrains humides est demandée par la Police de l'Eau pour le dépôt du permis de construire.

De ce fait, l'ouverture du Pôle Scolaire est décalée à septembre 2023.

Les enseignants seront avisés par l'Inspection Académique d'une prochaine réunion avec les parents d'élèves sur le projet.

Assainissement collectif.

Le Maire expose l'avancement de l'assainissement collectif de Coucy-Lucqy et informe qu'une réunion publique aura lieu à la salle polyvalente le vendredi 15 octobre 2021 à 18 heures.

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises a pris la compétence assainissement collectif depuis le 1^{er} janvier 2018.

Les travaux vont démarrer le 18 octobre 2021 sur la commune de Coucy 1 ; pour rappel, le marché est décomposé en trois lots :

- 1) La STEP (station de traitement), sur le chemin de Coucy à Novy-Chevrières, attribué à la société Edgard DUVAL.
- 2) L'assainissement (pose des tuyaux), par EUROVIA. Ce marché est décomposé en trois phases :
 - Phase 1 : du 18/10/2021 à la fin de l'été 2022 ;
 - Phase 2 : fin de l'été 2022 à l'été 2023 ;
 - Phase 3 : fin de l'été 2023 à l'été 2024.
- 3) Un lot ESSAIS attribué à la société SATER.

Le coût des travaux est de cinq millions et cent mille euros, subventionnés à 60%.

Pour les travaux chez les particuliers l'agence de Bassin subventionne à hauteur de 3 000 € par branchement.

Le coût des branchements par parcelle est estimé à 2 500 € en 2016.

Un marché public sera lancé en fin d'année pour les branchements particuliers.

Subvention à la MFR pour l'aménagement de la cuisine scolaire.

Réf : 280921_01

Le Maire expose que la MFR assurera le service de restauration des enfants qui seront scolarisés dans le futur pôle scolaire de Coucy-Lucquy et que dans le cadre de la création de ce dernier, le nombre d'élèves prenant leur repas va considérablement augmenter.

De ce fait, la MFR s'est engagée à restructurer son réfectoire ainsi que ses cuisines pour accueillir davantage d'élèves. Etant donné qu'il n'y a pas de nécessité de réaliser de cuisine et de réfectoire pour le pôle scolaire, M. LAMORLETTE exprime que la Commune est sollicitée par la MFR pour verser une subvention à la MFR en contrepartie.

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité de verser une subvention de 10 000 € à la MFR.

Fin des travaux au 6, Impasse Pasteur.

Les finitions sont en cours (peinture...). La location de la maison pourra être louée à partir du 1^{er} novembre 2021.

Le montant total des travaux s'élève à 195 000 €.

Le Maire propose un loyer entre 930 € à 980 €. Le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à louer la maison au 6 Impasse Pasteur.

Déploiement de la fibre-Compétence Région Grand Est.

Le câblage est en cours depuis cet été. Les particuliers pourront consulter leur opérateur pour les branchements en fin d'année.

Ligne fibre «Reims-Yutz ».

Le Maire informe qu'il a été contacté par la Société Nexloop mandatée par Bouygues pour une liaison fibre entre Reims et Yutz en passant par Lucquy.

Le Maire demande un accord de principe pour l'étude de faisabilité du projet.

A l'unanimité le Conseil Municipal donne son accord au Maire.

Bail Association Plantes et Savoirs.

Réf : 28092021_06

Madame HOT Martine, responsable de l'association Plantes et Savoirs, demande à renouveler le bail pour une journée de location par semaine à la petite salle des fêtes ou au 20, Avenue Pasteur afin de réaliser des activités manuelles.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité sa demande.

Retours sur la fête patronale des 18 et 19 septembre 2021.

Madame RICHEZ exprime que la manifestation s'est bien déroulée. Beaucoup de monde le samedi soir avec un très beau feu d'artifice et un dimanche après-midi convivial avec une très belle tombola.

Questions diverses.

- Association Lucquy Loisirs : une Assemblée Générale à Lucquy Loisirs est prévue le 5 octobre 2021 à 18 heures.
M. Peltier a décidé de ne pas se représenter à la Présidence après 33 ans à la tête de l'association. Le Maire propose d'offrir un cadeau à M. Peltier lors de l'Assemblée Générale.
- L'association 3^{ième} âge de Lucquy veut arrêter en raison d'un manque de participants. Le Maire a proposé à l'association d'attendre 6 mois avant la fermeture définitive afin de consulter les adhérents pour un redémarrage.
- Un conseiller demande la réglementation routière sur les priorités en agglomération. Le Maire informe qu'il prendra des informations auprès d'un service compétent pour la prochaine réunion de Conseil Municipal.
- Disparition des panneaux entrée et sortie du village : M. GUERY exprime que les panneaux d'entrée et de sortie du village côté Auboncourt ont disparus.
M. LAMORLETTE a prévenu le Conseil Départemental ainsi que la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises pour le remplacement des panneaux.
- Recrutement d'un agent postal à temps non complet en Contrat Unique d'Insertion suite au départ de Madame DARDAINE Jennifer en congé maternité. Recrutement le plus tôt possible, au plus tard le 5 novembre 2021.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte le recrutement d'un agent postal en Contrat Unique d'Insertion.

- M. GUERY explique que dans le cadre des agents assignés en cas de grève, Familles Rurales n'a pas assez d'accompagnants pour les enfants (cantine, transport scolaire). De ce fait, le personnel doit changer souvent de planning et donc d'horaires.
- Projets de travaux à venir : rénovation de la toiture de la salle des fêtes, voirie pour le lotissement Rue du Stade.
- Repas des seniors de fin d'année : la Commission C.C.A.S tiendra prochainement une réunion pour programmer le repas début décembre.
- Comité des Fêtes : une Assemblée Générale est programmée le 8 novembre 2021.

- Le Maire informe que la mairie a été cambriolée le 22 septembre 2021 dans la nuit. Les voleurs ont fracturés la porte d'entrée ainsi que le placard où était entreposée l'armoire forte de La Poste.
Depuis ce jour l'agence postale est fermée. Le Maire informe que la vente de billets Ter est extrêmement rare et qu'un distributeur à billets se trouve en Gare de Lucquy.
De ce fait, la commune a décidé de ne plus vendre de billets Ter.

Levée de la séance à 22 h 30.

Le 19/10/2021
Le Maire,
Alain LAMORLETTE

